

ALORS QUE LA CHINE ACCÉLÈRE,
L'EUROPE PERD DU TERRAIN.
LA BELGIQUE DOIT AUJOURD'HUI
OPTER POUR LES PATIENTS,
L'INNOVATION ET
LA CROISSANCE.





AVANT-PROPOS

La Belgique possède tous les atouts pour rester un leader mondial en matière des sciences de la vie : des talents, des connaissances, un esprit d'entreprise et un écosystème solide. Mais le leadership n'est jamais définitivement acquis. Alors que d'autres régions accélèrent, nous ne pouvons pas nous permettre d'attendre. Nos exportations, le nombre d'études cliniques et les demandes de brevet sont en recul. Les choix que nous faisons aujourd'hui détermineront notre capacité, demain, à offrir davantage de médicaments innovants aux patients, à créer davantage d'emplois hautement qualifiés, à développer nos connaissances et notre expertise, et à générer davantage de croissance économique pour notre pays.

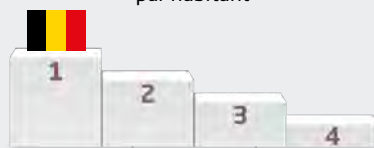
Caroline Ven
CEO

CHIFFRES CLÉS

La position de la Belgique au sein de l'UE reste prépondérante, mais elle n'est pas une évidence

R&D (2024)

N° 1 en investissements en R&D par habitant



N° 2 en investissements en R&D



N° 2 en études cliniques par habitant



Brevets (2025)

N° 2 en demandes de brevet par habitant¹

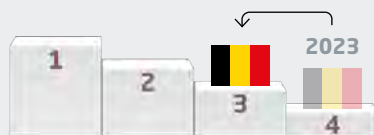


N° 3 en demandes de brevet par rapport au nombre total de demandes de brevet dans le pays²

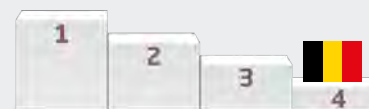


Emploi et productivité (2024)

N° 3 en part d'emploi (direct, indirect et induit)³ par rapport à l'emploi total dans le pays



N° 4 en emplois de R&D dans le secteur biopharmaceutique par habitant



N° 2 en valeur ajoutée brute par travailleur (2022)



Exportations (2025)

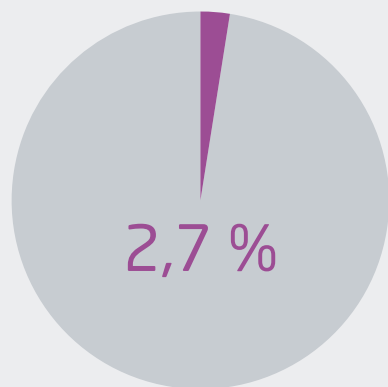
N° 3 en exportations par habitant



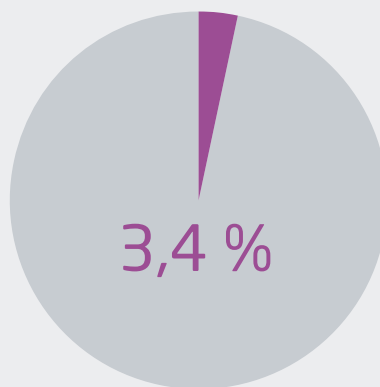
N° 3 en exportations



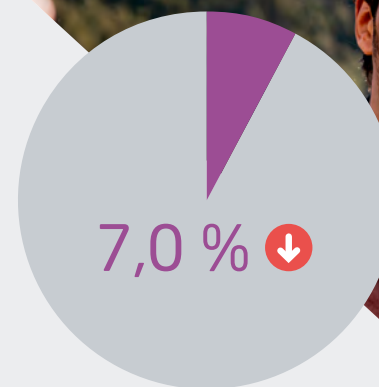
Part de la Belgique au sein de l'Union européenne



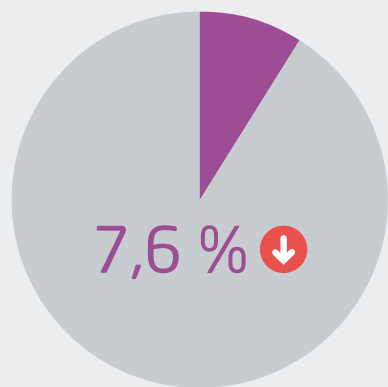
Habitants
2025



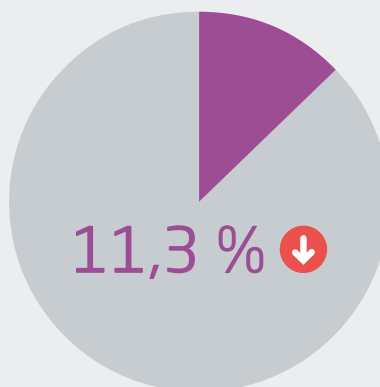
Produit intérieur brut (PIB)
2025



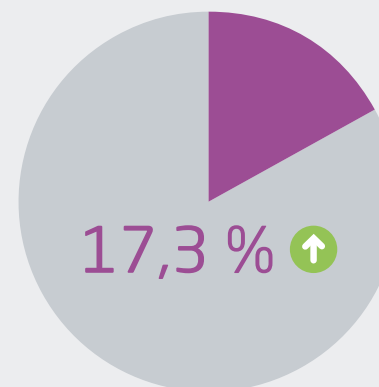
Demandes de brevet dans le secteur biopharmaceutique
2025



Emplois de R&D dans le secteur biopharmaceutique
2024



Exportations de produits biopharmaceutiques
2025

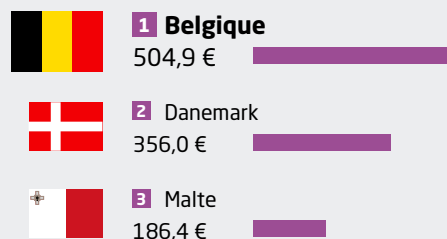


Investissements en R&D dans le secteur biopharmaceutique
2024

01 RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

L'innovation reste le moteur

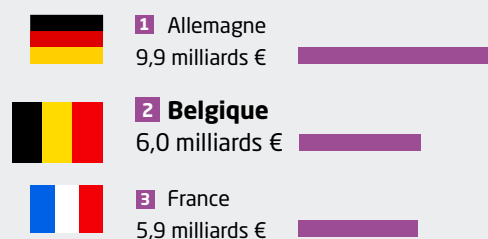
N° 1 en investissements en R&D par habitant dans le secteur biopharmaceutique



Investissements en R&D dans le secteur biopharmaceutique – par habitant
2024

Le secteur biopharmaceutique belge conserve sa nette position de leader en Europe en matière d'investissements en R&D par habitant. En 2024, les investissements étaient plus de 40 % supérieurs à ceux du Danemark, deuxième au classement, même si cet avantage se réduit d'année en année. Par rapport à Malte, qui occupe la troisième place, la Belgique investit près de trois fois plus par habitant. L'écart reste également particulièrement important par rapport à la moyenne des autres pays de l'UE27 : les investissements en Belgique sont plus de sept fois supérieurs. Après avoir enregistré un premier recul en 2023, les investissements sont repartis à la hausse en 2024 et en 2025. Cette position de leader n'est toutefois pas acquise et nécessite des investissements structurels continus pour pouvoir être maintenue à l'avenir.

N° 2 en investissements en R&D dans le secteur biopharmaceutique



Investissements en R&D dans le secteur biopharmaceutique – total
2024

En chiffres absolus également, la Belgique figure parmi les leaders européens. En 2024, le secteur biopharmaceutique belge a investi quelques 6,0 milliards d'euros en R&D, soit 16,4 millions d'euros par jour. La Belgique occupe ainsi solidement la deuxième place, derrière l'Allemagne, alors que notre pays ne se classe qu'au huitième rang en termes de population. Les investissements réalisés en Belgique sont à peu près équivalents à ceux de l'Italie, du Danemark et de l'Espagne réunis, qui occupent respectivement les quatrième, cinquième et sixième places du classement. La Belgique représente ainsi environ un cinquième de l'ensemble des investissements en R&D au sein de l'UE27.

N° 2 en nombre d'études cliniques par habitant



Nombre d'études cliniques approuvées – par habitant
2024

En 2024, les autorités belges ont approuvé 476 études cliniques. Après deux années consécutives de baisse, le nombre d'études cliniques est reparti à la hausse, même s'il reste inférieur aux niveaux des années précédentes. Pour l'heure, la Belgique conserve, derrière le Danemark, sa position de pays comptant le plus grand nombre d'études cliniques par habitant, devant les Pays-Bas.

Cette solide position de départ ne doit toutefois pas être considérée comme acquise. Ainsi, d'autres États membres, dont les Pays-Bas, réduisent progressivement leur retard sur la Belgique. Par ailleurs, des pays comme l'Espagne enregistrent depuis deux années consécutives une hausse du nombre d'études cliniques approuvées. Des efforts soutenus sont dès lors nécessaires pour renforcer encore l'attractivité de la Belgique pour la recherche clinique et conserver notre position de leader.

02 BREVETS

Les brevets, condition nécessaire à l'innovation

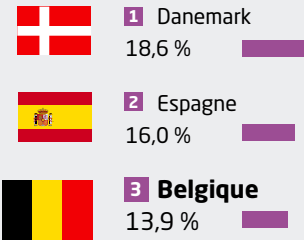
N° 2 en nombre de demandes de brevet biopharmaceutiques par habitant¹



Nombre de demandes de brevet dans le domaine de la pharmacie et des biotechnologies – par habitant 2025

Le nombre de demandes de brevet constitue un autre indicateur important de l'innovation. En 2025, le secteur biopharmaceutique belge enregistre pour la deuxième année consécutive une baisse du nombre de demandes de brevet. Avec 353 demandes, leur nombre est inférieur de plus de 15 % à celui enregistré un an auparavant. Le nombre de demandes diminue également dans les autres pays de l'UE27, mais le recul y reste limité à environ 3 %. Il ne s'agit toutefois pas d'une tendance générale : des pays comme le Danemark et la Suède affichent au contraire de meilleurs résultats que les années précédentes. En termes de demandes de brevet par habitant, la Belgique occupe la deuxième place, loin derrière le Danemark, qui domine le classement, et juste devant les Pays-Bas.

N° 3 en part des demandes de brevet biopharmaceutiques dans le pays²

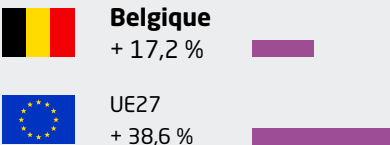


Part des demandes de brevet biopharmaceutiques dans le nombre total de demandes de brevet dans le pays² – total 2025

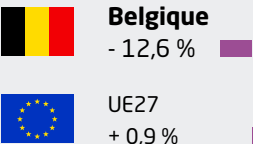
Lorsque nous rapportons le nombre de demandes de brevet biopharmaceutiques au nombre total de demandes de brevet dans un pays, nous constatons que le recul amorcé en 2024 s'est poursuivi en 2025. Notre pays parvient néanmoins à conserver sa place dans le top 3 européen. Avec une part de 13,9 %, la Belgique devance encore largement la France, qui occupe la quatrième place avec 8,0 %.

Malgré cette diminution, il apparaît clairement à quel point le secteur biopharmaceutique est essentiel à la recherche et à l'innovation en Belgique.

Continuer à miser sur l'innovation



Évolution des investissements en R&D dans le secteur biopharmaceutique – par habitant 2020-2024



Évolution du nombre de demandes de brevet dans le domaine de la pharmacie et des biotechnologies – total 2021-2025

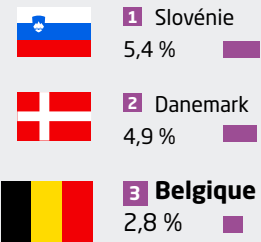
Ces dernières années, le secteur biopharmaceutique belge a perdu du terrain par rapport à d'autres pays européens. Alors que de plus en plus de pays reconnaissent la valeur et l'importance stratégique d'un secteur biopharmaceutique solide et investissent de manière ciblée dans celui-ci, la croissance en Belgique reste relativement en retrait. Ainsi, entre 2020 et 2024, les investissements en R&D par habitant dans le secteur biopharmaceutique belge ont augmenté d'environ 17 %, contre près de 40 % dans les autres pays de l'UE27.

Le signal est encore plus clair en ce qui concerne les demandes de brevet. Alors que le nombre de demandes de brevet biopharmaceutiques a diminué de près de 13 % en Belgique au cours de la même période, les autres pays de l'UE27 ont encore enregistré une légère croissance. Ces évolutions montrent que la position de leader de la Belgique n'est pas acquise. Des efforts soutenus sont indispensables pour préserver et renforcer l'attractivité et le caractère innovant du secteur.

03 EMPLOI ET PRODUCTIVITÉ

L'importance du capital humain

N° 3 en part de l'emploi biopharmaceutique dans l'emploi total du pays



Part de l'emploi dans le secteur biopharmaceutique (direct, indirect et induit)³ dans l'emploi total du pays – total 2024

En 2025, le secteur biopharmaceutique belge représente environ 44 500 emplois directs. Si l'on tient également compte des emplois indirects et induits, ce chiffre atteint près de 140 000 emplois. Autrement dit, plus d'un emploi sur quarante en Belgique est lié à la chaîne de valeur biopharmaceutique. La Belgique se classe ainsi au troisième rang européen. En 2024, l'emploi dans le secteur a diminué pour la première fois, une tendance qui s'est également poursuivie en 2025. Une évolution similaire est observée dans les autres pays de l'UE27. Certains d'entre eux, comme le Danemark et la Suède, parviennent néanmoins à enregistrer une forte croissance de l'emploi dans l'industrie biopharmaceutique. Cette baisse a également entraîné un léger recul de la part du secteur dans l'emploi total en Belgique, alors que cette part continue d'augmenter dans les autres pays du top 3.

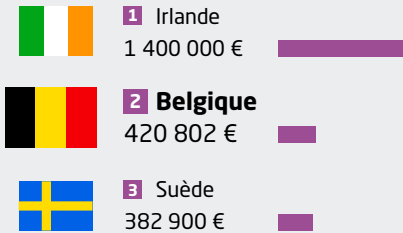
N° 4 en emplois de R&D dans le secteur biopharmaceutique par habitant



Emplois de R&D dans le secteur biopharmaceutique – par habitant 2024

En ce qui concerne les emplois de R&D, la Belgique a enregistré un recul en 2024 comme en 2025. Le nombre de chercheurs dans le secteur biopharmaceutique est ainsi tombé à environ 6 300. Alors que la Belgique perd du terrain et recule à la quatrième place européenne pour le nombre d'emplois de R&D par habitant, de nombreux autres pays de l'UE27 enregistrent une croissance positive du nombre de chercheurs.

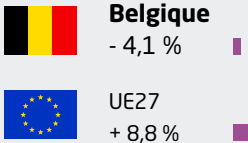
N° 2 en valeur ajoutée brute par travailleur



Valeur ajoutée brute directe – par travailleur 2022

Les travailleurs du secteur biopharmaceutique restent particulièrement productifs, y compris en Belgique, qui occupe la deuxième place en Europe pour la valeur ajoutée générée par chaque travailleur. Chaque travailleur du secteur génère plus de deux fois la valeur ajoutée que la moyenne de l'UE27.

Investir durablement dans les talents, moteurs de l'innovation



Croissance du nombre d'emplois de R&D dans le secteur biopharmaceutique – total 2020-2024

Un engagement fort en faveur du capital humain, et en particulier des chercheurs, est essentiel pour figurer parmi les leaders européens en matière d'innovation. La Belgique dispose d'un nombre important de chercheurs, mais le recul enregistré en 2024 a limité à 4,1 % la croissance du nombre de chercheurs entre 2020 et 2024. Dans les autres pays de l'UE27, la croissance a été nettement plus forte sur la même période, atteignant 8,8 %. Des pays comme le Danemark et la Suède obtiennent clairement de meilleurs résultats à cet égard. Pour conserver sa position forte en Europe, il est essentiel que la Belgique continue à investir dans un environnement propice à la recherche, à l'innovation et au développement du secteur biopharmaceutique. Des choix politiques appropriés s'imposent d'urgence afin que la Belgique puisse renforcer sa position de leader européen dans les domaines de la recherche, de l'innovation et du développement biopharmaceutique.

04 EXPORTATIONS

L'innovation à portée mondiale

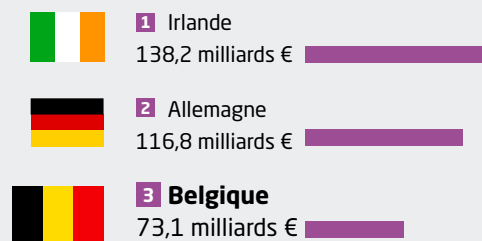
N° 3 en exportations de produits biopharmaceutiques – par habitant



Exportations de produits biopharmaceutiques – par habitant 2025

En 2025, les exportations du secteur biopharmaceutique belge étaient inférieures de près de 7 % à celles de 2024. Ce recul ne s'explique pas uniquement par la diminution des exportations de vaccins contre le COVID-19, mais traduit une baisse plus générale des exportations. Les exportations des autres pays de l'UE27 ont, quant à elles, progressé de près de 14 %. La Belgique a néanmoins conservé en 2025 sa troisième place en Europe pour le commerce international de produits biopharmaceutiques et de vaccins par habitant. Grâce à cette solide position à l'exportation, les innovations biopharmaceutiques belges contribuent non seulement à améliorer les soins de santé pour les patients dans notre pays, mais bénéficient également à des millions de patients dans le monde.

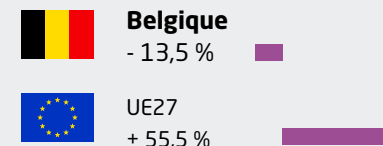
N° 3 en exportations de produits biopharmaceutiques



Exportations de produits biopharmaceutiques – total 2025

La Belgique figure parmi les leaders européens à l'exportation, non seulement par habitant, mais également en valeur absolue, malgré la taille limitée du pays. Grâce à une infrastructure logistique solide, comprenant deux aéroports et un port maritime proposant des services spécialisés pour l'exportation de produits biopharmaceutiques, la Belgique s'est imposée comme une plaque tournante majeure du secteur. Malgré le recul des exportations depuis 2022, notre pays occupe toujours la troisième place, derrière l'Irlande et l'Allemagne.

Miser sur les exportations



Évolution des exportations de produits biopharmaceutiques – total 2021-2025

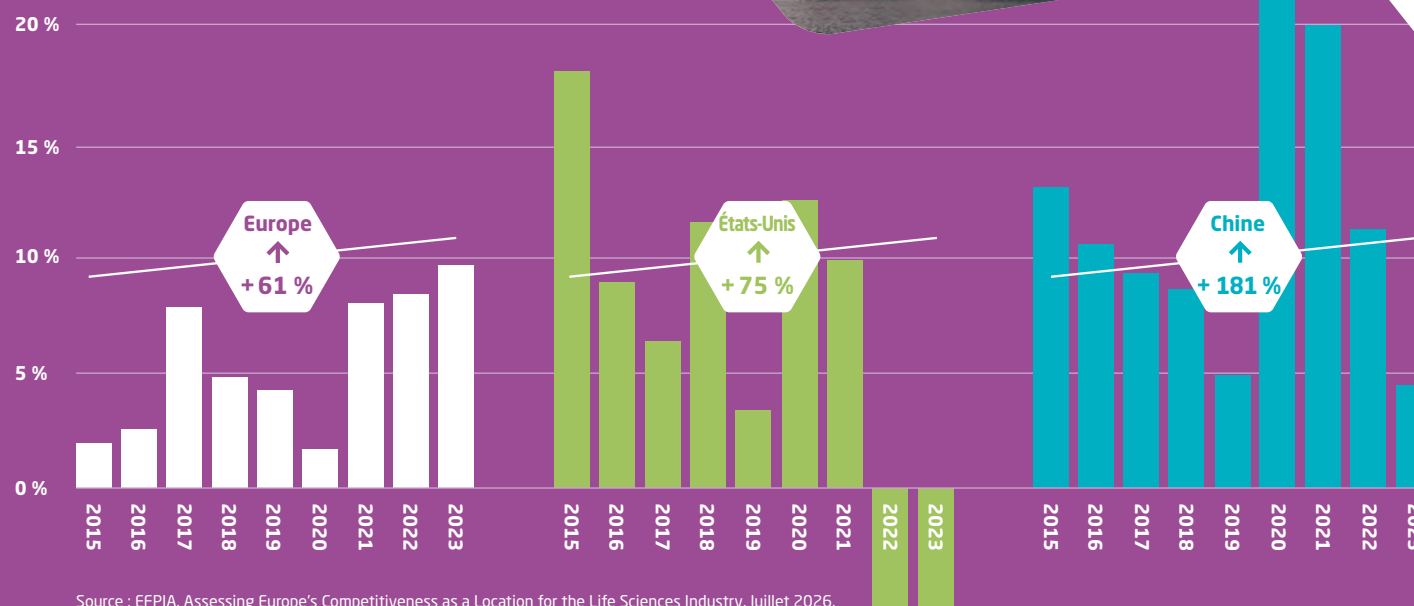
La Belgique a enregistré un recul de près de 14 % entre 2021 et 2025 en matière d'exportations. Cette baisse s'explique en grande partie par la diminution progressive des exportations de vaccins contre le COVID-19. Si l'on exclut ces derniers, les exportations de produits biopharmaceutiques ont augmenté de 18,3 % sur la même période. Cette performance reste toutefois en deçà de celle des autres pays de l'UE27, dont les exportations ont progressé de 55,5 % au cours de la même période. Cette progression est portée par des pays comme l'Irlande et l'Italie, qui misent fortement sur le développement de leur secteur biopharmaceutique. La concurrence internationale s'intensifie ainsi, mettant de plus en plus sous pression la position de la Belgique en tant que plaque tournante européenne de premier plan pour les exportations.

L'EUROPE SOUS PRESSION DANS UN CLIMAT D'INNOVATION MONDIAL EN PLEINE MUTATION

Cette publication se concentre sur la comparaison entre les pays européens, mais le secteur biopharmaceutique évolue dans un contexte mondial de plus en plus concurrentiel. L'Europe subit à cet égard une pression croissante de la part des États-Unis et de la Chine. Alors que les États-Unis renforcent leur position de leader mondial en attirant d'importants investissements dans la recherche et le développement, la Chine s'impose rapidement comme un acteur de premier plan dans les domaines de la biotechnologie, du développement de médicaments et des thérapies avancées. Le défi pour l'Europe ne réside pas tant dans un manque d'innovation que dans le fait que d'autres régions progressent plus rapidement, soutenues par une dynamique politique plus forte et mieux ciblée. Cette évolution entraîne un recul du poids relatif de l'Europe dans l'innovation biopharmaceutique mondiale. Elle est visible tout au long de la chaîne de l'innovation : investissements en R&D, demandes de brevet, études cliniques et nouveaux médicaments.

Taux de croissance annuel des investissements en R&D des entreprises nationales et étrangères (2015-2023)

La croissance des investissements en R&D dans le secteur biopharmaceutique reste nettement inférieure en Europe à celle observée aux États-Unis et, surtout, en Chine. De plus, plusieurs entreprises ont récemment annoncé leur intention de réaliser à court terme des investissements importants aux États-Unis.

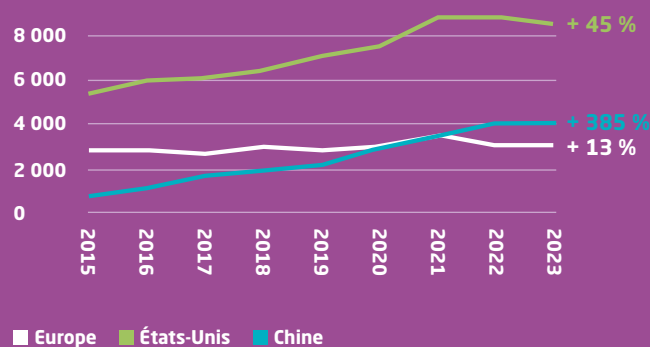


Source : EFPIA. Assessing Europe's Competitiveness as a Location for the Life Sciences Industry. Juillet 2026.



Demandes de brevet auprès de l'OMPI dans les domaines de la pharmacie et des biotechnologies (2015-2023)

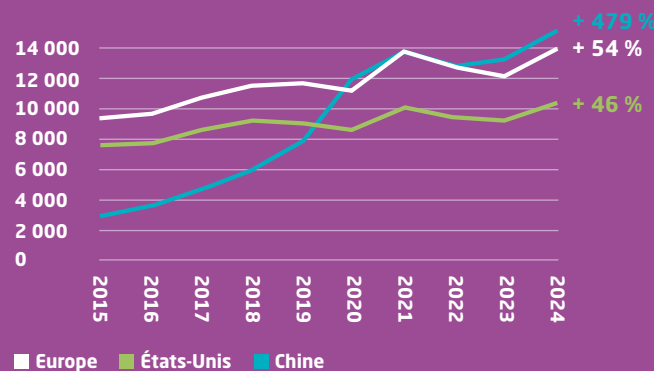
L'Europe perd également du terrain en matière de brevets dans les domaines des biotechnologies et de la pharmacie. Les États-Unis excellent toujours dans ce domaine, mais depuis 2021, la Chine dépose elle aussi davantage de demandes de brevet que l'Europe.



Source : OCDE. Brevets par domaines technologiques de l'OMPI.

Nombre études cliniques interventionnelles par région de l'OMS (2015-2024)

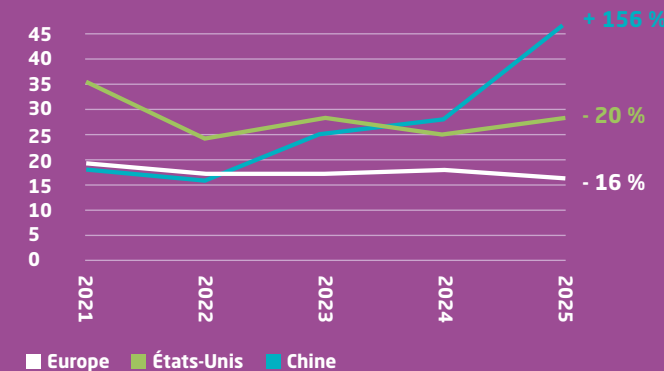
En ce qui concerne les essais cliniques, la part de l'Europe dans l'activité mondiale de recherche diminue sous l'effet de la forte croissance enregistrée en Chine et, plus largement, dans l'ensemble de l'Asie.



Source : OMS, Global Observatory on Health Research and Development. Number of trial registrations by location, disease, phase of development, age and sex of trial participants.

Nombre de nouvelles entités chimiques et biologiques par région d'origine (2021-2025)

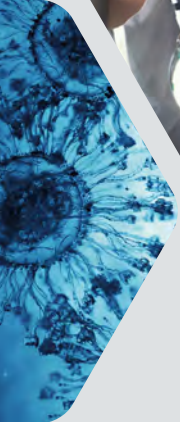
Enfin, l'origine des nouveaux médicaments évolue elle aussi : En 2025, la Chine a dépassé à la fois l'Europe et les États-Unis et est devenue la région à l'origine du plus grand nombre de nouveaux médicaments dans le monde.



Source : EFPIA, The Pharmaceutical Industry in Figures. Key Data 2026.

Pris ensemble, ces indicateurs témoignent d'un déplacement structurel de la capacité d'innovation à l'échelle mondiale. Pour l'Europe et la Belgique, il s'agit d'un avertissement clair : sans des choix politiques plus rapides, plus cohérents et davantage tournés vers l'avenir, elles continueront de perdre du terrain dans le développement et la commercialisation des médicaments de demain.





Notes de bas de page

1. Les brevets biopharmaceutiques désignent les brevets relevant des domaines technologiques de la pharmacie et des biotechnologies.
2. L'analyse comparative se limite aux pays comptant au moins 2 000 demandes de brevet, afin d'éviter les problèmes de comparabilité.
3. Outre l'emploi direct dans le secteur lui-même, nous tenons également compte des emplois indirects (ex. les emplois en Belgique chez les fournisseurs de matières premières ou de services destinés au secteur biopharmaceutique) et des emplois induits (emplois créés en Belgique grâce aux dépenses des travailleurs actifs dans le secteur biopharmaceutique).

Sources

Les indicateurs présentés dans cette brochure sont fondés sur les sources suivantes :

- Statbel
- Eurostat
- Banque nationale de Belgique (BNB)
- Office national de sécurité sociale (ONSS)
- EFPIA, The Pharmaceutical Industry in Figures, Key Data 2026
- Office européen des brevets (OEB)
- PwC, EFPIA Economic Impact Assessment of the Pharmaceutical Industry in Europe (2024)
- Deloitte, Belgium as clinical trial location in Europe

Notes méthodologiques

La comparaison présentée dans cette brochure porte sur les 27 États membres de l'Union européenne (à l'exclusion du Royaume-Uni). Pour certains indicateurs, les données pour 2025 ne sont pas encore disponibles. Dans ce cas, la comparaison a été établie sur la base des données de 2024.

